

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 MARS 2021**

L'an Deux Mil vingt et un, le 8 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes en raison de la crise sanitaire causée par le COVID-19, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 13 représentés : 15 votants : 13

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} mars 2021

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Madame Jeannine FOURNAT, Monsieur Benoît VILLARD, Madame CELERIEN Françoise, Madame Monique DA COSTA, Monsieur Roger CHARVIN, Madame Aurore CHARLEMAGNE, Monsieur Henri DUC, Monsieur GASCARD Mathieu, Madame Delphine HUGOT, Messieurs Patrice BERTRAND, Monsieur François CHIEUX, et Monsieur Joël RIMET.

Absent :

Monsieur Arnaud LAVENDOMNE donne pouvoir à Monsieur GASCARD Mathieu

Madame Martine SUNDBERG donne pouvoir à Madame Aurore CHARLEMAGNE

ORDRE DU JOUR :

- Restitution caution concernant un logement communal
- Raccordement au réseau BT pour alimenter une construction
- Plan financement Avenue des Marronniers
- Prêt Urbanisation Zone Sud
- Vote des taux d'imposition 2021
- Bilan budget 2020
Commune : vote du Compte Administratif 2020
Urbanisation Zone Sud : vote du Compte Administratif 2020
- Vote du budget 2021 :
Commune : Approbation du Compte de Gestion
Urbanisation Zone Sud : Approbation du Compte de Gestion
Commune : Détermination du résultat de la section fonctionnement et affectation
Urbanisation Zone Sud : Détermination du résultat de la section fonctionnement et affectation
- Informations et Questions diverses

Monsieur Mathieu GASCARD a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 JANVIER 2021 EST APPROUVE A
L'UNANIMITE.***

Monsieur le Maire laisse la parole au public : Il est demandé à ce que les diverses réunions ouvertes au public soient communiquées via l'application Panneau Pocket.

Les élus approuvent l'idée qui sera mise en application dès que la situation sanitaire sera rétablie.

Restitution caution concernant un logement communal

Suite au départ de Monsieur JUVEN Valentin et Madame CHAMPAVIER Solène, locataires d'un logement communal, situé 12 rue des Jardins à Hostun, la commission propose de restituer la caution soit 410€ puisque aucun travaux n'est à réaliser.

Raccordement au réseau BT pour alimenter une construction

Benoit VILLARD prend la parole et fait un rappel du projet. Il s'agit d'un raccordement au réseau afin d'alimenter une construction existante au quartier la Fournache.

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention du SDED (subvention accordée seulement aux collectivités), la commune prendra en charge ces travaux qui seront ensuite remboursés par le propriétaire. Une convention va donc être rédigée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention.

Plan financement Avenue des Marronniers

Bruno VITTE prend la parole et rappelle le projet.

Afin de réaliser ces travaux, des subventions ont été demandées notamment auprès de l'État pour la DETR/DSIL.

Le coût estimatif de l'opération est évalué à 488 000.00 € HT.

Cette délibération a pour but de demander une subvention à l'état pour un montant de 120 000€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le plan de financement relatif à l'aménagement du cœur de village.

Prêt Urbanisation Zone Sud

Bruno VITTE rappelle les divers travaux à finaliser sur la zone des Marnes : la voirie du « Bourrelrier » et le maille centrale qui sera, lui, piéton et végétalisé.

Afin de réaliser ces travaux et après plusieurs estimations établies, la municipalité souhaite contracter un prêt auprès du Crédit Mutuel au taux de 0.85% sur 15 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le prêt.

Vote des taux d'imposition 2021

Jeannine FOURNAT prend la parole : la municipalité ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Ceux-ci restent donc à : 10,70 % pour le Foncier Bâti et 51,11 % pour le Foncier non Bâti.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité les taux d'imposition 2021.

Bilan Budget 2020

Jeannine FOURNAT, adjointe aux finances prend la parole et fait la synthèse des différents documents présentés.

Concernant l'Année 2020, en section de fonctionnement, le résultat de l'année 2020 est de : + 164 279,82 € avec reprise des excédents antérieurs.

En section d'investissement, le résultat de l'année 2020 est un déficit de - 108 807,54 €.

Après approbation du compte administratif 2020, il a été proposé compte tenu du résultat de fonctionnement de + 164 279,82 €, de solder le déficit d'investissement de - 108 807,54 € et de conserver le solde soit + 55 478,28 € en excédent antérieur reporté sur le budget 2021.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité le bilan du budget 2020.

Vote du Budget 2021

Concernant le budget 2021 celui-ci s'équilibre à : 744 339 € en section de fonctionnement et à 813 760 € en section d'investissement.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité le budget 2021.

Questions diverses

* **Cantine** : Suite à une rencontre avec l'association de la cantine scolaire, la municipalité approuve un accompagnement par les services compétents de l'agglomération dans les domaines suivants : l'approvisionnement, les achats, la formation, l'organisation ...

Une collaboration est donc envisagée entre l'association de la cantine scolaire, Valence Agglomération, Agri Bio Drôme et la commune d'Hostun.

* **Local DAH** : En partenariat avec Drôme Aménagement Habitat, la municipalité va acquérir un nouveau local dans la zone des Marnes situé dans le nouveau bâtiment DAH.

Une convention de mise à disposition entre les deux parties va être rédigée afin que la mairie puisse occuper les locaux dès ce mois d'avril 2021, avec option d'achat à partir de fin 2022.

La séance est levée à 22 heures 15 minutes.

Prochaine réunion le Lundi 26 avril 2021 à 19h30